Image not found or type unknown

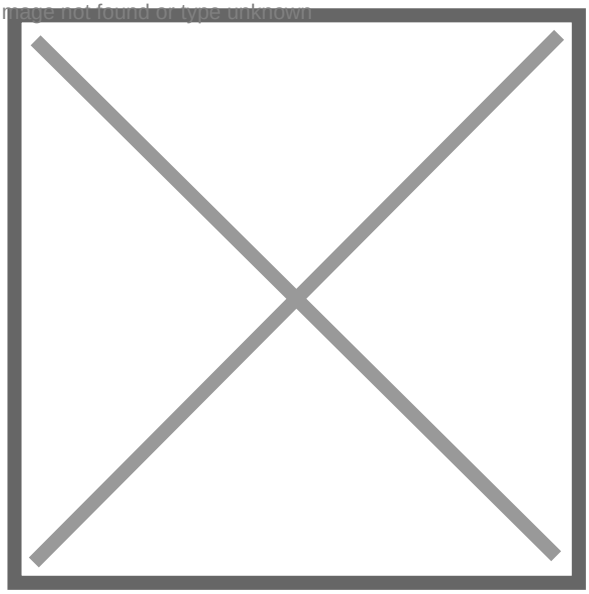

Victime d'un redressement fiscal mais non solvable

Par **ddangerfield**, le **12/10/2009** à **08:44**

Bonjour,
j'ai ete victime d'un controle fiscal pour les annees 2004 et 2005 sur des sommes gagnées a l'etranger. l'adminnistration me reclame aujourd'hui la somme de 56 000 euros. je n'ai absolument aucun revenu, mon compte bancaire est vide et je ne possede aucun bien, quel est le recours de l'administartion et quel sont mes options afin de ne pas trainer cette affaire comme un boulet pour le restant de mes jours?
En vous remerciant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés